

Enseignement Supérieur

L'Université de Ngaoundéré et sept Instituts Privés d'enseignement supérieur (IPES) s'accordent autour de 15 conventions

Au lendemain du 4e forum des Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES) tenu à Yaoundé le 29 juin 2021 sous la tutelle de l'Université de Ngaoundéré, cette assise était piloté par le Recteur de ladite localité, le Pr UphieChinje Melo. Celle-ci et les différents responsables de sept IPES ont signé 15 conventions dont 03 accords-cadres et 12 conventions spécifiques. Dans le respect de la réglementation mis en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, la matérialisation desdites convention est intervenue après vérification des infrastructures de ces différents instituts, toutefois en s'assurant que les laboratoires sont adéquats. La signature de ces accords oblige l'Université de Ngaoundéré à accompagner dans l'encadrement des étudiants et les préparer à devenir des universités autonomes. « C'est pour s'assurer que l'Université de Ngaoundéré va les accompagner dans tous les aspects, il y'a un cahier de charges. Quand ils voudront sélectionner les étudiants on va les accompagner. Pendant l'année aca-

démique, ils seront accompagnés. C'est un accompagnement strict, bien indiqué dans le cahier de charges. On signe ces conventions pour les accompagner à former demain les jeunes, qui font trouver facilement le travail. La plupart de ces conventions sont dans les domaines professionnels » a relevé le recteur, le Pr UphieChinje Melo

Lesdites conventions ont une durée de validité de 5 ans renouvelable après évaluation par la tutelle du niveau de respect de cahier de charges. Les bénéficiaires en sont d'ailleurs conscients. « Nous allons élargir notre offre de formation. Nous aurons désormais à enseigner les étudiants dans le droit. Il faut préciser que c'est des Licences et des Masters professionnels dans les domaines précis, par exemple le droit des affaires, le droit de la décentralisation, le droit du commerce international(...) » a assuré le Dr Xavier Zingue, promoteur de l'Institut Universitaire des Sciences et Techniques de Yaoundé.

Les IPES entendent jouer un grand rôle dans le secteur éducatif et profession-



Photo de famille

nel pour accompagner l'Etat dans l'encadrement de la jeunesse et surtout dans la matérialisation de la vision socio-économique prônée par le Chef de l'Etat. « Les conventions que nous avons signé aujourd'hui vont nous permettre d'encadrer les étudiants afin d'atteindre l'objectif fixé par le Chef de l'Etat, le programme SND (Stratégie Na-

tional de Développement), implémenté par le Chef de l'Etat dont l'une des principales est la professionnalisation » s'est engagé le Pr. Célestin Sokeng, promoteur de l'Institut Supérieur des Sciences, de Technologies, de Gestion et de Développement Durable (ISSTMADD)

Ayouba Nsangou

Agriculture

7 milliards de FCFA pour subventionner la production du cacao et du café

Le Guichet du producteur est prêt pour décoller. Le budget de l'opération est disponible. L'annonce a été faite le 7 juillet dernier au cours d'un déjeuner de presse tenu à Yaoundé par l'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (Fodecc), Samuel Donatien Mengue.

6 milliards 350 millions de FCFA c'est la somme mobilisée pour révolutionner la production du cacao et du café au Cameroun. Ce montant sera mis à la disposition des producteurs sous forme de subvention. « La ressource est disponible, il peut y aller mais nous souhaiterions que pour y aller de manière sécurisée, il a besoin de bien avoir en esprit que il faudra qu'il se recense, s'auto recense et qu'il nous permette de le connaître et de connaître son verger. Parce que si, nous connaissons son verger, on le connaît également. Je pense que ceci a l'avantage que nous commençons à constituer une base de données et tous les autres organes de l'Etat, qui vont intervenir sur quelque chose de concret, quelque chose de façon vérifiable et ça va certainement rendre plus efficace tout le processus d'intervention » a expliqué l'Administrateur du FODECC. Le Guichet du Producteur aura 5 aspects majeurs: Il s'agira des besoins du producteur, des solutions appropriées, du mécanisme du cofinancement, de l'amélioration de la production et de la satisfaction. Le tout est dans 3 catégories à savoir: les intrants, les équipements et machines agricoles et les infrastructures de soutien à la production. « Il y a quelques précautions à prendre, la première c'est éviter qu'on commence le système partout. Il y a un pilote qui est retenu et le pilote c'est dans le Moungo, mais très rapidement lorsqu'on aura commencé dans le Moungo, nous allons démarrer ailleurs



également pour commencer l'auto recensement des producteurs. Tous les producteurs sont libres d'accéder à ces subventions et il est question simplement que méthodiquement on permet à ce que le système soit le même et qu'il soit généralisé à tous les bassins de production de cacao et café », a-t-il précisé. Le Cameroun ambitionne via ce projet d'augmenter la

production nationale du cacao de 640 000 tonnes d'ici 2030 contre 257 150 entre la période 2019 - 2020. Pour ce qui est de la filière café, le but visé est de produire 160 000 tonnes contre 22 000 tonnes en ce moment. Le Guichet du Producteur sera officiellement lancé le 8 juillet prochain à Yaoundé.

Ayouba Nsangou